

Certificat Universitaire de formation à la psychothérapie

Pour qui ?

Depuis 2017, le droit de pratiquer des actes de psychothérapie est réservé aux psychologues cliniciens, orthopédagogues cliniciens et médecins (loi du 10 juillet 2016: [www.ejustice.just.fgov.be/doc/rech_f.htm, numac : 2016024159](http://www.ejustice.just.fgov.be/doc/rech_f.htm,numac:2016024159)). Pour pouvoir exercer, les professionnels doivent obtenir un Certificat Universitaire de formation à la psychothérapie délivré par une Université ou une Haute Ecole. Grâce à une collaboration avec l'Université de Mons, qui partage nos vues concernant les exigences d'une solide formation expérientielle afin d'exercer la psychothérapie, le CFTF donne accès à ce certificat. Le CEFS, à Bruxelles, a également passé ce même accord avec L'UMons (voir : [ici](#))

Comment ?

La formation dure quatre ans et nécessite une double inscription :

1. Au CFTF, qui assure la formation professionnelle et pratique et délivrera, en cas de réussite, un Certificat de Formation à la Systémique.

Cette formation vise à promouvoir une pratique professionnelle réflexive sous-tendue par une capacité à s'engager personnellement dans la rencontre avec les systèmes humains (couple- famille-équipes), et à se développer à partir de son milieu de travail en interrelation avec ses collègues et le milieu institutionnel. Pour le programme de formation du CFTF (19 Journées/an + 3 h de supervision individuelle en 3e et 4e), voir « Certificat de Formation à la systémique » (Onglet Formations).

2. À L'Université de Mons, qui dispense la formation scientifique et délivrera, en cas de réussite, un Certificat Universitaire de Formation à la Psychothérapie. *Il est indispensable d'être préalablement inscrit au CFTF pour pouvoir s'inscrire à l'UMons*

La formation scientifique vise à promouvoir une pratique clinique réflexive s'appuyant sur une connaissance raisonnée et critique des résultats des recherches sur la psychothérapie. Elle est organisée sous la forme 8 d'unités d'enseignement (UE) correspondant à 129 ECTS, réparties sur 4 ans (enseignement à distance, travaux collaboratifs et 2 samedis/an à Mons):

1. Evaluation des psychothérapies & des systèmes humains
2. Thérapies multifamiliales et multidimensionnelles
3. La communication non verbale en thérapie familiale et de couple
4. Recherches qualitatives en clinique psychothérapeutique
5. Psychopathologie familiale et conjugale
6. Systémique, institutions et société
7. Systémique et intervention de crise
8. Travail de fin d'études – TFE (intégration scientifique et formation professionnelle)

<https://web.umons.ac.be/fr/enseignement/formation-continue/loffre-de-formation/programmes-certifiants/>

En pratique :

Pour le CFTF : vous pouvez nous contacter DÈS MAINTENANT pour tout renseignement ou pour l'entretien d'admission :

- ◇ en téléphonant au 04/253 50 05
- ◇ ou en contactant Mr Marc Melen : 0494 033 317 marc.melen@gmail.com
- ◇ ou en contactant Mme I. Neiryck 0478 637485 isabelleneiryck@gmail.com

Pour UMons : merci de vous référer au site www.umons.ac.be/CU_SYSTEMIQUE